



PARC NATIONAL NOSY MANGABE

Catégorie :

Parc National, catégorie II

Gestionnaire :

Madagascar National Parks (MNP)

Superficie :

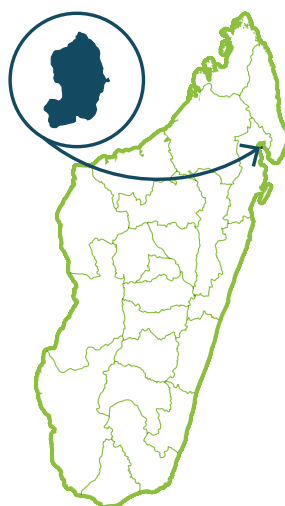
729 Ha

Localisation géographique :

Province Toamasina ; Région Analanjirofo ; District Maroantsetra

Label international :

Zone clé de la biodiversité



ESPÈCES PHARES

Le parc est formé par **quatre îlots : Nosy Mangabe, Nosy Milomboko, Nosy Haramy et Nosy Ravina**. L'îlot Nosy Mangabe est totalement couvert de **forêts naturelles** depuis le niveau de la mer jusqu'à son plus haut sommet. En termes de biodiversité, on peut dire que Nosy Mangabe, malgré sa taille relativement petite, est assez riche. L'insularité implique une diversité animale relativement réduite en comparaison avec les autres forêts de même type se trouvant sur la grande terre. Mais les reptiles y sont particulièrement abondants, probablement en raison du niveau bas de la perturbation, de la rareté et l'absence de certaines espèces d'oiseaux rapaces et de mammifères carnivores. Le parc abrite également des espèces endémiques locales d'amphibiens : «*Rhombophryne mangabensis*» et «*Stumpffia dolchi*».



19

ESPÈCES D'AMPHIBIENS

dont **1** en danger, **1** vulnérable et **1** endémique locale vulnérable



52

ESPÈCES D'OISEAUX

dont **1** en danger



372

ESPÈCE DE PLANTES

dont **243** endémiques de Madagascar parmi lesquelles **4** sont en danger et **3** vulnérables ; **7** endémiques locales parmi lesquelles **1** est en danger critique et **1** en danger



5

ESPÈCES DE LÉMURIENS

dont **1** en danger critique (le vari noir et blanc), **1** en danger (le lémurien nocturne aye-aye) et **2** vulnérables (ex: le grand cheirogale)



20

ESPÈCES DE REPTILES

dont **1** espèce de caméléon du genre *Brookesia* classée en danger



7

ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS

dont **1** vulnérable (le renard volant de Madagascar)



4

ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES

Classement IUCN

Le nom Nosy Mangabe, d'usage courant dès le milieu du 17^{ème} siècle, est intrigant car il a plusieurs significations en Malgache. La plus prosaïque d'entre elles, « Grande île bleue » est largement adoptée aujourd'hui, bien que cela n'ait pas beaucoup de sens puisqu'elle est essentiellement verte. Alternativement, son nom pourrait signifier « l'île des nombreuses mangues », appellation plus logique considérant le nombre de manguiers encore présents sur la pointe nord de l'île. Une autre variante signifierait « l'île des nombreux esclaves ». Les manguiers étaient fréquemment plantés autour de l'Océan Indien pour fournir de la nourriture bon marché pour les esclaves et à Madagascar, « Manga » était en effet l'un des mots utilisés dans le passé pour désigner les esclaves. Comme le nom « Nosy Mangabe » semble avoir été adopté après l'arrivée des trafiquants d'esclaves, la dernière hypothèse paraît la plus plausible.

SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Forêt dense humide sempervirente de basse altitude.

PRESSIONS ET MENACES



Coupe, collecte de produit forestier secondaire, chasse et piège à chauves-souris.



VALEUR ÉCONOMIQUE

Le parc est un pôle **d'attraction touristique** principal de la région qui fait qu'il contribue dans le développement de l'écotourisme.



LES EFFORTS DE LA FAPBM

Les appuis de la FAPBM pour le Parc National Nosy Mangabe ont débuté en **2021**. **Pour les aires protégées gérées par MNP, la FAPBM assure la sécurisation des charges salariales et de quelques frais de fonctionnement.**



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

À l'instar de toutes les aires protégées gérées par MNP, la gestion de l'UG Masoala – Nosy Mangabe est de type **cogestion collaborative** avec la participation des membres des communautés locales dans les activités de conservation et de développement. Ils sont regroupés dans les CLP (Comité Local du Parc) et les COSAP (Comité d'Orientation et de Soutien des Aires Protégées).



Créée en 2005, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).